

**Ordre régional des infirmières
et infirmiers de l'Outaouais**

**États financiers
au 31 mars 2018**

Rapport de l'auditeur indépendant	2 - 3
États financiers	
Résultats	4
Évolution de l'actif net	5
Flux de trésorerie	6
Situation financière	7
Notes complémentaires	8 - 10
Annexes	11 - 12

Rapport de l'auditeur indépendant

Raymond Chabot
Grant Thornton S.E.N.C.R.L.
Bureau 100
1839, rue St-Louis
Gatineau (Québec) J8T 4H3

T 819 775-3306

Aux administrateurs de
l'Ordre régional des infirmières et infirmiers de l'Outaouais

Nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints de l'Ordre régional des infirmières et infirmiers de l'Outaouais, qui comprennent l'état de la situation financière au 31 mars 2018 et les états des résultats, de l'évolution de l'actif net et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

Responsabilité de la direction pour les états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Responsabilité de l'auditeur

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers, sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que nous nous conformions aux règles de déontologie et que nous planifions et réalisons l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, et notamment de son évaluation des risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Opinion

À notre avis, les états financiers donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de l'Ordre régional des infirmières et infirmiers de l'Outaouais au 31 mars 2018 ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Autre point

Les états financiers de l'Ordre régional des infirmières et infirmiers de l'Outaouais pour l'exercice terminé le 31 mars 2017 ont été audités par un autre auditeur qui a exprimé sur ces états une opinion non modifiée en date du 2 juin 2017.

1

Raymond Chabot Grant Thornton S.E.N.C.R.L.

Gatineau
Le 13 juin 2018

¹ CPA auditeur, CA, CA-TI permis de comptabilité publique n° A123812

Ordre régional des infirmières et infirmiers de l'Outaouais

Résultats

pour l'exercice terminé le 31 mars 2018

	<u>2018</u>	<u>2017</u>
	\$	\$
Produits (annexe A)	58 529	59 694
Services aux membres (annexe B)	40 243	23 391
Administration générale (annexe C)	16 203	16 312
Activités légales (annexe D)	7 183	7 178
	<u>63 629</u>	<u>46 881</u>
Excédent (insuffisance) des produits par rapport aux charges	<u>(5 100)</u>	<u>12 813</u>

Les notes complémentaires et les annexes font partie intégrante des états financiers.

Ordre régional des infirmières et infirmiers de l'Outaouais

Évolution de l'actif net

pour l'exercice terminé le 31 mars 2018

	Affecté					2018	2017
	Journée de l'infirmière	Secrétariat international des infirmières et infirmiers de l'espace francophone	Soirée reconnaissance	Formation de groupe et en ligne	Non affecté	Total	Total
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Solde au début	3 000	7 175	2 500	15 984	64 817	93 476	80 663
Excédent (insuffisance) des produits par rapport aux charges					(5 100)	(5 100)	12 813
Solde à la fin	3 000	7 175	2 500	15 984	59 717	88 376	93 476

Les notes complémentaires et les annexes font partie intégrante des états financiers.

Ordre régional des infirmières et infirmiers de l'Outaouais

Flux de trésorerie

pour l'exercice terminé le 31 mars 2018

	<u>2018</u>	<u>2017</u>
	\$	\$
ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT		
Excédent (insuffisance) des produits par rapport aux charges	(5 100)	12 813
Éléments hors caisse		
Amortissement des immobilisations corporelles	2 445	2 445
Intérêts capitalisés aux dépôts à terme	(51)	(51)
Variation nette d'éléments du fonds de roulement		
Intérêts courus	14	29
Comptes fournisseurs et autres charges à payer	104	
Flux de trésorerie lié aux activités de fonctionnement et augmentation (diminution) nette de la trésorerie	<u>(2 588)</u>	<u>15 236</u>
Encaisse au début	<u>65 452</u>	<u>50 216</u>
Encaisse à la fin	<u><u>62 864</u></u>	<u><u>65 452</u></u>

Les notes complémentaires et les annexes font partie intégrante des états financiers.

Ordre régional des infirmières et infirmiers de l'Outaouais

Situation financière

au 31 mars 2018

	<u>2018</u>	<u>2017</u>
	\$	\$
ACTIF		
Court terme		
Encaisse	62 864	65 452
Intérêts courus	<u>21</u>	<u>36</u>
	62 885	65 488
Long terme		
Dépôts à terme	20 298	20 247
Immobilisations corporelles (note 3)	<u>5 297</u>	<u>7 741</u>
	88 480	93 476
PASSIF		
Court terme		
Comptes fournisseurs et autres charges à payer	104	
ACTIF NET		
Affecté	28 659	28 659
Non affecté	<u>59 717</u>	<u>64 817</u>
	88 376	93 476
	88 480	93 476

Les notes complémentaires et les annexes font partie intégrante des états financiers.

Pour le conseil,

Administrateur

Administrateur

Ordre régional des infirmières et infirmiers de l'Outaouais

Notes complémentaires

au 31 mars 2018

1 - STATUTS ET OBJECTIFS DE L'ORGANISME

L'Ordre, constituée en vertu de la Loi sur les infirmières et infirmiers (section VI, par. 22), est considéré comme un organisme sans but lucratif au sens de la Loi de l'impôt sur le revenu. L'Ordre promeut les intérêts des infirmières et infirmiers de la région de l'Outaouais.

2 - PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

Base de présentation

Les états financiers de l'Ordre sont établis selon les Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Estimations comptables

Pour dresser les états financiers, la direction de l'Ordre doit faire des estimations et poser des hypothèses qui ont une incidence sur les montants présentés dans les états financiers, les notes y afférentes et les annexes. Ces estimations sont fondées sur la connaissance que la direction possède des événements en cours et sur les mesures que l'Ordre pourrait prendre à l'avenir. Les résultats réels pourraient être différents de ces estimations.

Actifs et passifs financiers

Évaluation initiale

Lors de l'évaluation initiale, les actifs et les passifs financiers de l'Ordre sont évalués à la juste valeur qui est, dans le cas des actifs financiers ou des passifs financiers qui seront évalués ultérieurement au coût après amortissement, majorée ou diminuée du montant des commissions et des coûts de transaction afférents.

Évaluation ultérieure

À chaque date de clôture, les actifs et les passifs financiers de l'Ordre sont évalués au coût après amortissement (incluant toute dépréciation dans le cas des actifs financiers).

En ce qui a trait aux actifs financiers évalués au coût après amortissement, l'Ordre détermine s'il existe des indications d'une possible dépréciation. Dans l'affirmative et si l'Ordre détermine qu'il y a eu, au cours de l'exercice, un changement défavorable important dans le calendrier ou le montant prévu des flux de trésorerie futurs d'un actif financier, une réduction sera alors comptabilisée à l'état des résultats à titre de moins-value. La reprise d'une moins-value comptabilisée antérieurement sur un actif financier évalué au coût après amortissement est comptabilisée aux résultats au cours de l'exercice où la reprise a lieu.

Ordre régional des infirmières et infirmiers de l'Outaouais

Notes complémentaires

au 31 mars 2018

2 - PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles acquises sont comptabilisées au coût. Lorsque l'Ordre reçoit des apports sous forme d'immobilisations corporelles, le coût de celles-ci correspond à la juste valeur à la date de l'apport.

Amortissements

Les immobilisations sont amorties en fonction de leur durée probable d'utilisation selon la méthode de l'amortissement linéaire sur une période de 5 ans.

Réduction de valeur

Lorsque l'Ordre constate qu'une immobilisation corporelle n'a plus aucun potentiel de service à long terme, l'excédent de la valeur comptable nette de l'immobilisation corporelle sur sa valeur résiduelle est comptabilisé en charges à l'état des résultats.

Constataion des produits

Apports

L'Ordre applique la méthode du report pour comptabiliser les apports. Selon cette méthode, les apports affectés à des charges d'exercices futurs sont reportés et constatés à titre de produits au cours de l'exercice où sont engagées les charges auxquelles ils sont affectés. Les apports non affectés sont constatés à titre de produits lorsqu'ils sont reçus ou lorsqu'ils sont à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que son encaissement est raisonnablement assuré.

Autres sources de produits

Pour les autres sources de produits, ils sont constatés lorsque les conditions suivantes sont remplies :

- Il y a une preuve convaincante de l'existence d'un accord;
- Les services ont été fournis;
- Le montant est déterminé ou déterminable;
- Le recouvrement est raisonnablement assuré.

Les produits de la commandite et de formation sont comptabilisés lorsque les évènements ont lieu.

Trésorerie et équivalents de trésorerie

La politique de l'Ordre est de présenter dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie les soldes bancaires, ainsi que les dépôts à terme dont l'échéance n'excède pas trois mois à partir de la date d'acquisition ou rachetables en tout temps sans pénalité.

Ordre régional des infirmières et infirmiers de l'Outaouais

Notes complémentaires

au 31 mars 2018

3 - IMMOBILISATIONS CORPORELLES

	<u>Coût</u>	<u>Amortis- sement cumulé</u>	<u>2018 Valeur comptable nette</u>	<u>2017 Valeur comptable nette</u>
	\$	\$	\$	\$
Équipement informatique	12 223	6 926	5 297	7 741

4 - OPÉRATIONS CONCLUES AVEC DES PARTIES LIÉES

Le financement de l'Ordre est en grande partie assuré par l'Ordre des infirmières et infirmiers du Québec (ci-après l'OIIQ). Par conséquent, l'Ordre a un intérêt économique dans l'OIIQ. De plus, l'OIIQ contrôle l'Ordre. Les opérations conclues entre l'Ordre et l'OIIQ sont mesurées à la valeur d'échange, qui est le montant de la contrepartie établie et acceptée par les deux parties.

5 - RISQUE FINANCIERS

Risque de liquidité

Le risque de liquidité de l'Ordre est le risque qu'il éprouve des difficultés à honorer des engagements liés à ses passifs financiers. L'Ordre est donc exposée au risque de liquidité relativement à l'ensemble des passifs financiers comptabilisés à l'état de la situation financière.

6 - ENGAGEMENTS

L'Ordre s'est engagée en vertu d'un bail à verser une somme minimum de 9 479 \$ jusqu'en décembre 2019 pour la location d'espaces de bureau. Les paiements minimums exigibles pour les deux prochains exercices s'élèvent à 5 701 \$ en 2019 et 3 778 \$ en 2020.

Durant l'exercice, l'Ordre s'est engagée à verser une somme de 12 000 \$, durant l'exercice qui se terminera le 31 mars 2019, à titre de support financier.

7 - CHIFFRES DE L'EXERCICE PRÉCÉDENT

Certaines données correspondantes fournies pour l'exercice précédent ont été reclassées en fonction de la présentation adoptée pour le présent exercice. Le principal changement a été de reclasser les dépôts à terme dans l'actif à long terme et des exclure de la trésorerie et équivalent de trésorerie puisque la direction à l'intention de les réinvestir à l'échéance. Cette modification a eu pour effet, au 31 mars 2017, de réduire l'actif à court terme et la trésorerie et équivalent de trésorerie de 20 247 \$ et d'augmenter l'actif à long terme du même montant.

Ordre régional des infirmières et infirmiers de l'Outaouais

Annexes

pour l'exercice terminé le 31 mars 2018

	ANNEXE A	
	<u>2018</u>	<u>2017</u>
	\$	\$
PRODUITS		
Apport - Quote-part de l'Ordre des infirmières et des infirmiers du Québec (note 4)	54 418	54 307
Commandite de l'Ordre des infirmières et infirmiers du Québec (note 4)	4 000	4 000
Intérêts et ristournes	111	114
Formation		790
Autres		483
	<u>58 529</u>	<u>59 694</u>
	ANNEXE B	
	<u>2018</u>	<u>2017</u>
	\$	\$
SERVICES AUX MEMBRES		
Formation continue accréditée	29 006	15 431
Support financier et dons	4 283	3 647
Événements spéciaux	3 864	3 194
Représentation générale	1 759	
Réseautage et promotion de la profession	834	485
Comité des finances	433	139
Comité animation	64	195
Formation continue non certifiée		300
	<u>40 243</u>	<u>23 391</u>
	ANNEXE C	
	<u>2018</u>	<u>2017</u>
	\$	\$
ADMINISTRATION GÉNÉRALE		
Secrétaire	6 160	6 215
Location d'espaces à bureau	4 708	4 270
Amortissement des immobilisations corporelles	2 445	2 445
Assurances	1 408	1 377
Télécommunications	1 384	1 384
Postes, papeterie et fournitures	98	349
Intérêts et frais bancaires		115
Entretien		111
Équipement informatique et support informatique		46
	<u>16 203</u>	<u>16 312</u>

Ordre régional des infirmières et infirmiers de l'Outaouais

Annexes

pour l'exercice terminé le 31 mars 2018

	<u>2018</u>	<u>ANNEXE D</u> <u>2017</u>
	\$	\$
ACTIVITÉS LÉGALES		
Audit et rapport annuel	3 047	1 725
Réunions du Conseil de section	1 782	2 939
Assemblée générale annuelle de section	1 591	1 271
Congrès	763	1 243
	<u>7 183</u>	<u>7 178</u>